

# Association québécoise du loisir municipal

Journée d'échange sur les loisirs de quartier

Rapport synthèse

Janvier 2007

Notre dossier : P008970

1060, rue University, bureau 400  
Montréal (Québec)  
H3B 4V3



Téléphone : (514) 527-7090  
Télécopieur : (514) 527-3333  
Courriel : ggbb@ggbb.net

## **TABLE DES MATIÈRES**

<b>1. INTRODUCTION .....</b>	<b>2</b>
<b>2. DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE .....</b>	<b>2</b>
<b>3. COMPTE RENDU DES ÉCHANGES.....</b>	<b>3</b>
<b>3.1 Les préoccupations des participants.....</b>	<b>3</b>
<b>3.2 La définition des loisirs de quartier .....</b>	<b>4</b>
<b>3.3 Le rôle des loisirs de quartier .....</b>	<b>6</b>
<b>3.4 Les conditions de succès .....</b>	<b>6</b>
<b>3.5 Les modèles organisationnels .....</b>	<b>7</b>
3.5.1 Ville de Gatineau .....	7
3.5.2 Ville de Longueuil .....	8
3.5.3 Ville de Québec .....	8
3.5.4 Ville de Rimouski .....	10
3.5.5 Ville de Rivière-du-Loup.....	10
3.5.6 Ville de Saint-Georges-de-Beauce.....	11
3.5.7 Ville de Saint-Hyacinthe.....	11
3.5.8 Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.....	12
3.5.9 Ville de Sherbrooke .....	12
<b>3.6 Suivi auprès de l'AQLM.....</b>	<b>13</b>
<b>4. CONCLUSION .....</b>	<b>13</b>
<b>ANNEXE – LISTE DES PARTICIPANTS.....</b>	<b>14</b>

## 1. **INTRODUCTION**

L'Association québécoise du loisir municipal a tenu, le 24 novembre 2006, une journée d'échange pour les professionnels en loisir municipal travaillant au développement des loisirs de quartier. Lors de cette journée, 15 intervenants du milieu municipal provenant de diverses municipalités du Québec se sont penchés sur cette question et ont partagé leurs réflexions et expériences relativement à leur intervention - quant aux organisations de loisirs de quartier. La liste des participants est présentée en annexe.

Les objectifs poursuivis par cette rencontre étaient :

- Partager les expériences des participants en la matière;
- Identifier les problématiques rencontrées et les solutions apportées :
  - Quel est l'intérêt de la prise en charge des activités de loisirs par les citoyens?
  - Quel est le soutien que nos municipalités peuvent offrir à ces organismes?
  - Est-ce un soutien financier, soutien professionnel, soutien physique (prêt et location), soutien « assurances », soutien information et publicité, soutien matériel, soutien transport, autres soutiens et services (formation, soirée de reconnaissance, etc. ) ou tous les soutiens?
- Travailler sur l'avancement de la thématique sur les loisirs de quartier au sein de l'AQLM dans les mois à venir.

Les participants se sont réunis au Centre communautaire Bourassa, situé dans l'arrondissement de Charlesbourg de la Ville de Québec. À cet effet, nous tenons à remercier Mme Lorraine Doyon, conseillère à la Division culture, loisirs et vie communautaire de l'Arrondissement.

## 2. **DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE**

La nature exploratoire du format de la rencontre a conduit à identifier, sur place, les sujets à l'ordre du jour. Suite à un tour de table des participants relativement à leurs attentes et préoccupations, il a été convenu d'aborder les thèmes suivants :

- les éléments de définition des loisirs de quartier;
- le rôle des loisirs de quartier dans le déploiement de l'offre municipale en loisir;
- les conditions de succès favorisant l'intervention des loisirs de quartier;
- les modèles organisationnels.

### 3. **COMPTE RENDU DES ÉCHANGES**

La problématique des loisirs de quartier se positionne selon différents angles et différentes dimensions d'un milieu à l'autre. Malgré cette diversité, le phénomène suscite un certain nombre de préoccupations chez les intervenants municipaux en loisir, lesquels mettent en place des stratégies et des outils de partenariat et de concertation avec les organisations de loisirs de quartier. Les échanges entre les participants ont permis d'en dégager les grandes lignes et de poser ainsi les assises d'une réflexion plus large relativement à cette problématique. Les lignes qui suivent font la synthèse de ces échanges.

#### 3.1 **LES PRÉOCCUPATIONS DES PARTICIPANTS**

Lors du tour de table, les participants étaient invités à identifier leurs préoccupations relativement aux loisirs de quartier. Voici, en synthèse, les éléments identifiés.

Nature de l'intervention :

- La notion de quartier, de proximité;
- Le vieillissement de la population;
- Les programmes offerts par les loisirs de quartier :
  - Entretien et gestion des patinoires extérieures;
  - Camps de jour;
  - Loisirs sportifs;
  - Loisirs culturels :
  - Entretien et gestion des chalets;
  - Gestion des équipements;
  - Gestion des plateaux;
  - Fêtes de quartier;
- Les loisirs de quartier considérés comme la porte d'entrée auprès des citoyens;
- Les nouveaux joueurs (ex. : Québec en forme);
- L'évolution des organismes et des besoins : transformation de la notion de territorialité;
- La mobilité de la population dans les quartiers : passage, ancrage, etc.

Soutien aux organismes :

- La reconnaissance des organismes de loisirs de quartier comme partenaires privilégiés;
- Les subventions aux organismes;
- Les priorités d'investissements : PTI, soutien, etc.;
- Les politiques de soutien et de reconnaissance;
- Les politiques de développement communautaire;
- Les programmes de soutien aux initiatives du milieu.

Organisation municipale :

- Le cadre de gestion déléguée;
- La capacité d'adaptation des villes face aux changements (vie associative, population, offre, etc.);
- Le contexte de fusion :
  - morcellement du territoire;
  - mise de côté des organismes (énergie à se réorganiser);
  - proximité et ingérence du niveau politique;

- La tendance à considérer les organismes comme le prolongement de l'appareil municipal;
- La rationalisation des équipes dans les services municipaux;
- La réceptivité de l'appareil municipal face au partenariat avec les organismes de quartier.

Vie associative :

- La variété de structure et de taille des comités et des organismes de quartier;
- Le recrutement des bénévoles;
- Les réflexes territoriaux (chasse gardée);
- L'essoufflement des administrateurs bénévoles du à l'augmentation des responsabilités.

Relations partenariales :

- Les défis imposés par la variété de tailles et de structures au sein des organismes partenaires;
- Les attentes réciproques et les relations entre la Ville et les organismes;
- La confusion des rôles de la Ville et des organismes;
- L'apport positif du partenariat avec les organismes de loisirs de quartier;
- La notion de faire-faire : est-ce du « laisser-faire » ou du « faire avec »?;
- Les jeux de pouvoir, le poids politique des corporations, associations et regroupements sur les décisions municipales.

Réseau professionnel :

- Le partage des expériences et des outils;

La constitution d'un réseau de contacts et d'échanges. À cet effet, soulignons que l'implantation d'un tel réseau, pour en faire un outil de partage des expériences et des connaissances mais aussi des préoccupations et des tendances en matière de loisirs de quartier, représente un important défi pour l'AQLM.

### **3.2 LA DÉFINITION DES LOISIRS DE QUARTIER**

Les participants ont été invités à identifier les éléments de définition caractéristiques des loisirs de quartier. Auparavant, il semble opportun de rappeler quelques définitions, en lien avec les loisirs de quartier, provenant du « Vocabulaire en loisir » de l'AQLM :

- **Loisir communautaire** : Partie du loisir organisé sans but lucratif découlant de l'intervention des pouvoirs publics et des organismes privés d'intérêt ou d'utilité publics, réalisant une offre de biens et services orientée vers l'universalité et l'accessibilité générales à un loisir minimum garanti et de qualité (centres communautaires, mouvements de jeunesse, corps intermédiaires, organismes de service aux groupes sociaux défavorisés, etc.);
- **Milieu de vie** : ensemble des éléments (l'espaces, le temps, l'économie, l'éducation et la culture) établissant et caractérisant le rapport entre un lieu produit et l'individu ou la collectivité qui y sont localisés durant une période de temps donnée;
- **Participation** : processus d'implication démocratique et solidaire, fondé sur le lien social nécessaire, le dialogue ou la gouvernance partagée;
- **Qualité de vie** : ensemble des conditions d'existence individuelles et collectives, de type économique, éducatif, culturel ou sociopolitique, réalisant concrètement les grands énoncés reconnus comme droits et libertés de la personne humaine et comme fondements de la citoyenneté en acte;

- Quartier : Subdivision administrative ou territoriale variable au sein d'un espace urbain comportant une morphologie physique et des équipements collectifs, des modes de vie spécifiques à ses habitants, une culture généralement caractérisée par un sentiment d'appartenance abritant des formes de sociabilité et de solidarité particulières ainsi que des enjeux politiques associés à la promotion et la négociation d'intérêts locaux.

Compte tenu de la diversité des structures associatives, de la nature de l'intervention, des ressources sollicitées, des programmes et activités réalisées ainsi que des clientèles rejointes ou visées, et ainsi de suite, les loisirs de quartier peuvent se définir selon plusieurs considérations. Le trait commun rejoignant toutes ces dimensions demeure le fait que **des citoyens deviennent acteurs de l'amélioration de la qualité de vie de leur quartier**.

Cette action d'amélioration de la qualité de vie peut s'inscrire :

- Au sein d'une structure plus ou moins formelle (comité ad-hoc, corporation, regroupement...);
- De façon ponctuelle ou permanente (fêtes et festivals, programmation saisonnière, régulière...);
- D'après une variété de fonctions (animation, planification, coordination, gestion...);
- Selon différents objets (programmes, événements, installations, équipements...);
- Au près d'une ou de plusieurs clientèles (jeunes, familles, aînés, femmes...);
- Dans divers domaines (sports, culture, vie communautaire, socio-éducation, environnement...);
- Dans un territoire dit « de proximité », bien que cette notion soit plus ou moins affirmée selon le milieu.
- En jouissant d'un soutien dont l'importance et la nature se modulent selon les milieux en fonction des critères et conditions établies par la municipalité.

Enfin, il ressort que, malgré la pluralité des contextes d'intervention des loisirs de quartier, ces derniers s'articulent autour d'objectifs structurants pour la communauté : il s'agit là d'une expression fondamentale de l'engagement citoyen mis au service du bien commun. Compte tenu à la fois de ce rôle prépondérant au sein des organisations municipales de loisir et de la complexité du phénomène, les loisirs de quartier devraient demeurer un thème de prédilection dans les futures réflexions et actions de l'AQLM quant à son développement de services aux membres, notamment en matière de formation.

### 3.3 LE RÔLE DES LOISIRS DE QUARTIER

Les loisirs de quartier ne sont pas un phénomène nouveau au sein des réseaux municipaux de loisir : dans bien des cas, les services municipaux sont eux-mêmes issus de ces initiatives locales, souvent organisées autour de la paroisse, et qui pratiquaient le loisir public avant même que l'expression n'existe. Au fil des ans, la maîtrise d'œuvre affirmée des services de loisir municipaux et leur importante présence au sein des programmes a souvent relégué les loisirs de quartier au rôle de représentant de la société civile auprès des employés et décideurs municipaux. L'important « virage partenarial » des années 1990 a accru le rôle des loisirs de quartier en les reconnaissant comme des partenaires majeurs de l'offre de services municipale ainsi qu'en leur confiant des responsabilités diverses s'inscrivant directement dans la réalisation des programmes. Dès lors, les loisirs de quartier ont revêtu une importance qui ne s'est pas démentie depuis, mais qui a connu des fluctuations au gré des modèles d'intervention adoptés ces dernières années. Dans certains cas, les mouvances politiques et organisationnelles ont entraîné une perte du lien relationnel auprès des loisirs de quartier, situation aboutissant parfois à une indépendance jalousement défendue par les organisations. Dans d'autres cas, ces changements ont plutôt abouti à une affirmation du rôle des loisirs de quartier et à des relations quasi organiques entre les corporations et la municipalité.

Selon les participants, les loisirs de quartier se positionnent comme un atout majeur au sein du milieu. Bien que l'impact et le rayonnement de leur intervention au sein de la communauté soient plus ou moins importants et structurants d'un milieu à un autre, on leur reconnaît un rôle important en matière de **mobilisation** et d'**appartenance** à la communauté. Ils participent à l'**amélioration de la qualité des milieux** en stimulant la **vie de quartier** et en demeurant en **lien avec les citoyens**, dont ils sont eux-mêmes. Dans ce sens, ils incarnent la **responsabilisation citoyenne** et se positionnent comme des **interlocuteurs privilégiés** des intervenants municipaux en loisir, dont ils deviennent bien souvent les yeux et les oreilles **sur le terrain**.

### 3.4 LES CONDITIONS DE SUCCÈS

Malgré le caractère éminemment positif qui se dégage du rôle joué par les organismes de loisirs de quartier au sein des milieux et du soutien des professionnels en loisir des villes, certaines conditions doivent être respectées afin de mettre en place, consolider ou développer ce type d'intervention :

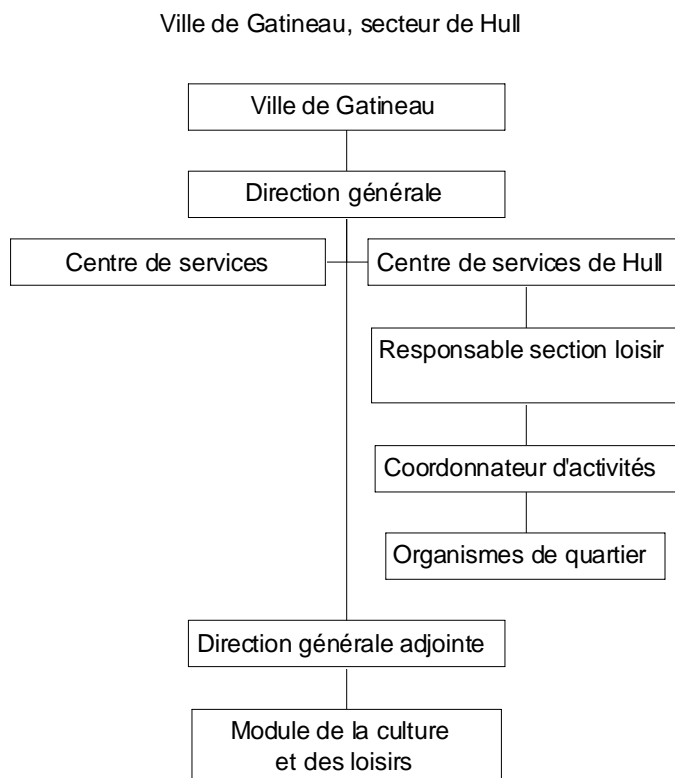
- Le respect des caractéristiques propres à chaque organisation (tradition, taille, mission, objectifs de développement, etc.);
- L'établissement de règles claires entre la Ville et les organisations en ce qui a trait au partage des rôles et responsabilités, aux mesures de contrôle et de suivi et à l'attribution des ressources et aux autres mesures de soutien;
- La volonté et la capacité d'adaptation au regard de l'évolution des clientèles, des associations, du milieu, de l'appareil municipal et de la disponibilité des ressources;
- L'implantation de modalités de suivi pertinentes et constantes;
- L'établissement d'un lien de confiance entre la Ville et les organisations du milieu, reposant notamment sur l'honnêteté et la transparence réciproques;

- L'allégement, autant que faire se peut, de la charge administrative et légale dévolue aux organismes;
- La disponibilité et l'évaluation, de la part des professionnels municipaux, quant aux besoins éventuels des organismes sur les plans organisationnels, fonctionnels et opérationnels.

### 3.5 LES MODÈLES ORGANISATIONNELS

Les échanges entre les participants ont mis en évidence la diversité des modèles organisationnels municipaux en loisir. Ces modèles sont ici présentés en fonction des points de contact entre l'appareil municipal et les organismes de loisirs de quartier, aussi désignés sous d'autres appellations selon les milieux. Tous ces modèles présentent des forces et des faiblesses, et l'idée ici n'était pas d'identifier un modèle à privilégier parmi d'autres, mais bien de démontrer la panoplie de structures pouvant exister selon les milieux et déterminés par diverses dimensions : historique de partenariat, culture des communautés et des organisations, volonté politique, etc. La couleur du milieu, du quartier, des bénévoles et des citoyens alimente la structure organisationnelle de la ville dans son intervention en matière de loisirs de quartier.

#### 3.5.1 Ville de Gatineau





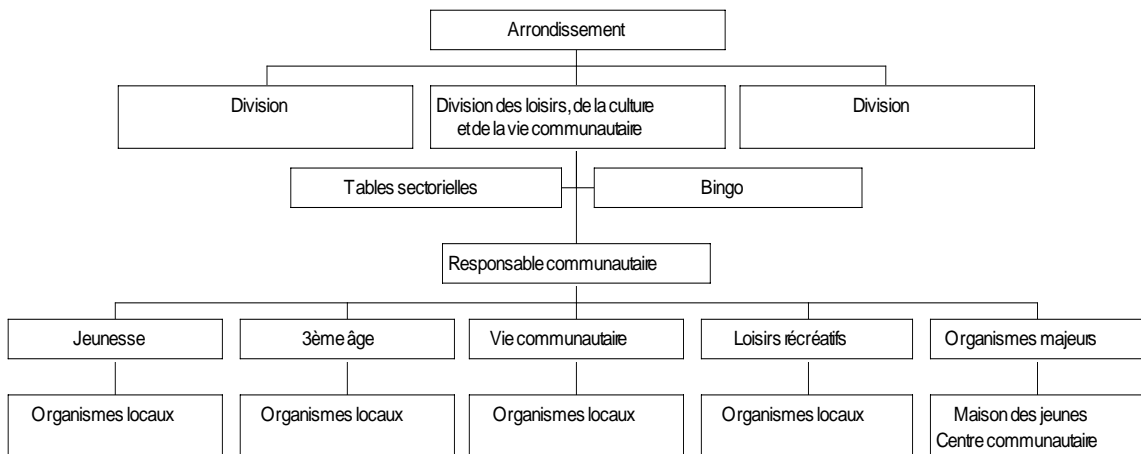
### 3.5.2 Ville de Longueuil

Ville de Longueuil, Arrondissement du Vieux-Longueuil

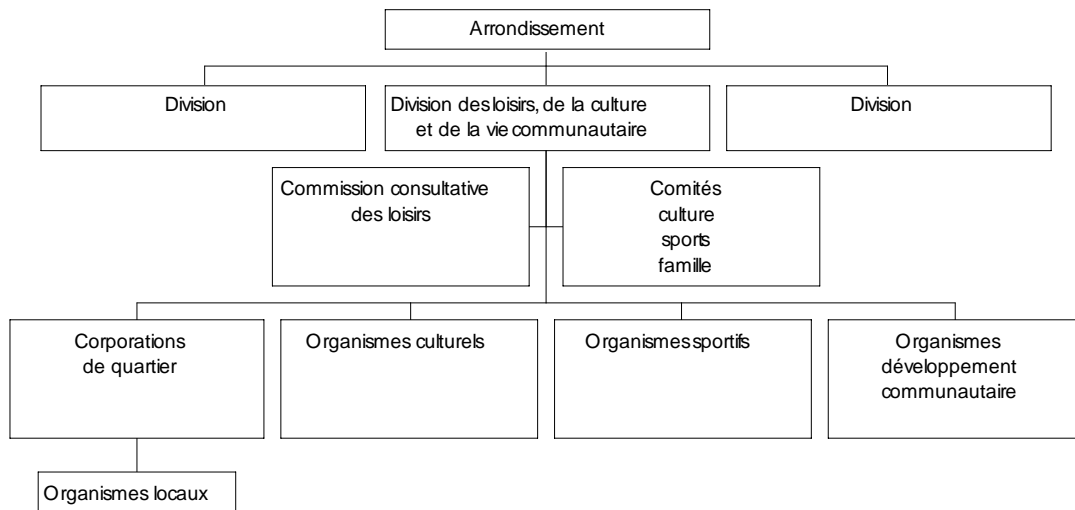


### 3.5.3 Ville de Québec

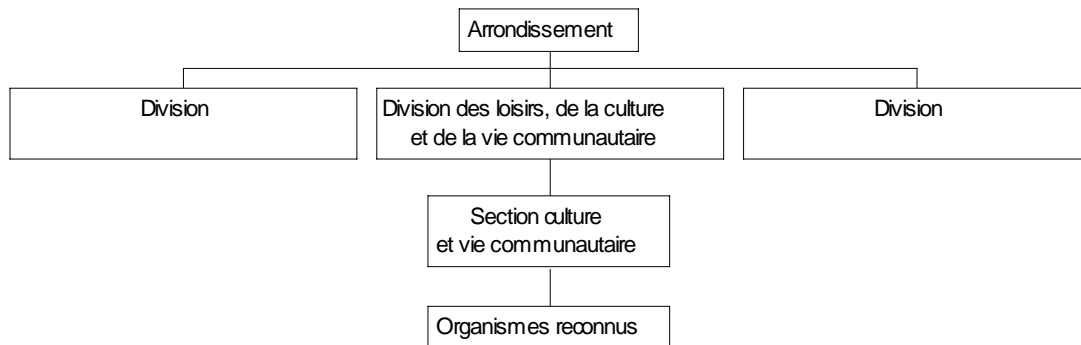
Ville de Québec, Arrondissement de Beauport



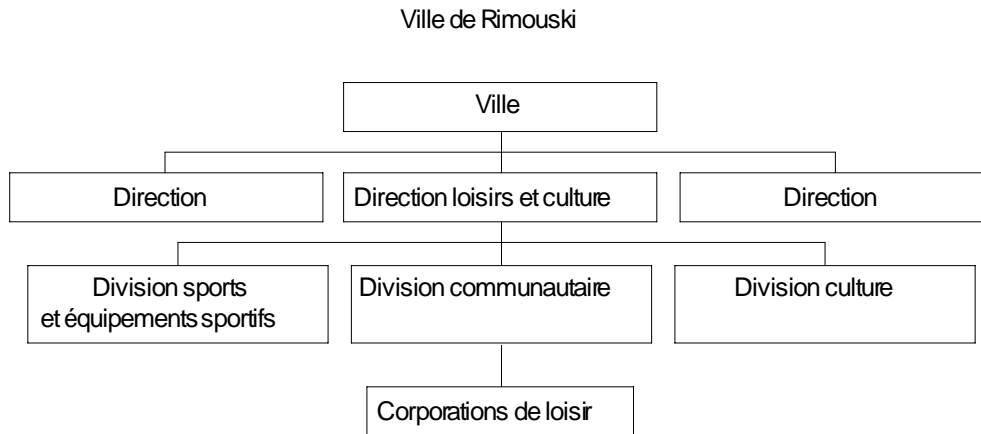
Ville de Québec, Arrondissements de Charlesbourg et Limoilou



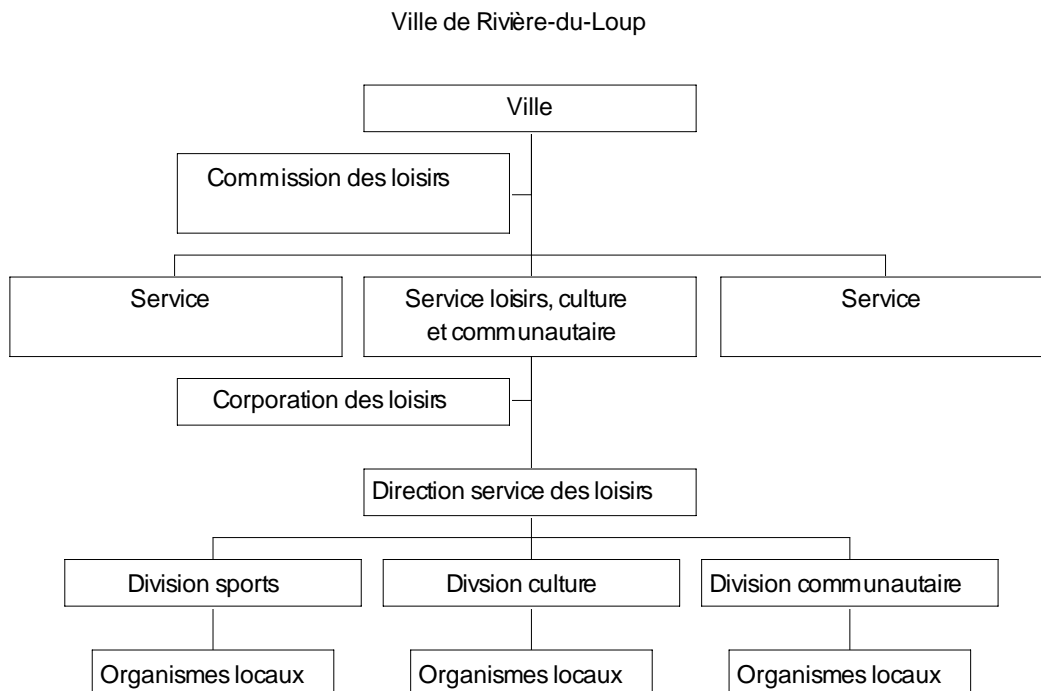
Ville de Québec, Arrondissement de Sainte-Foy - Sillery



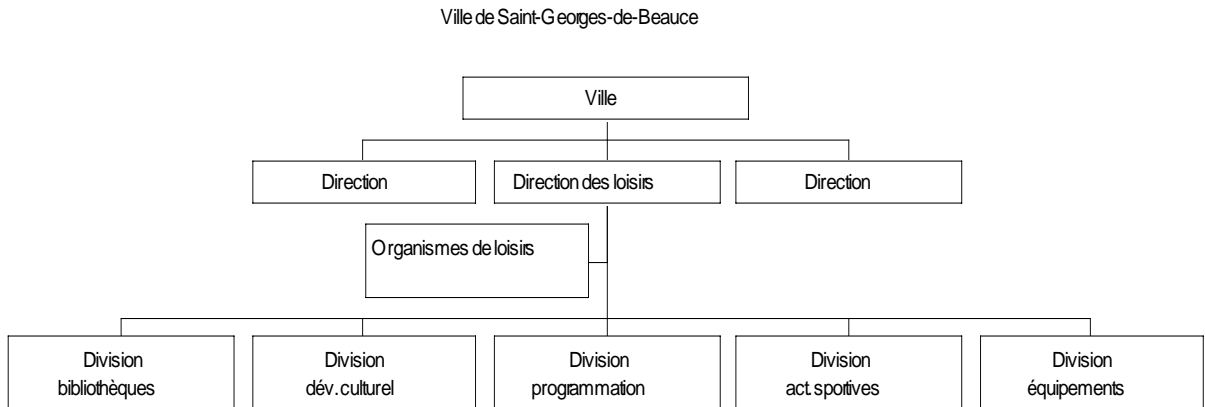
### 3.5.4 Ville de Rimouski



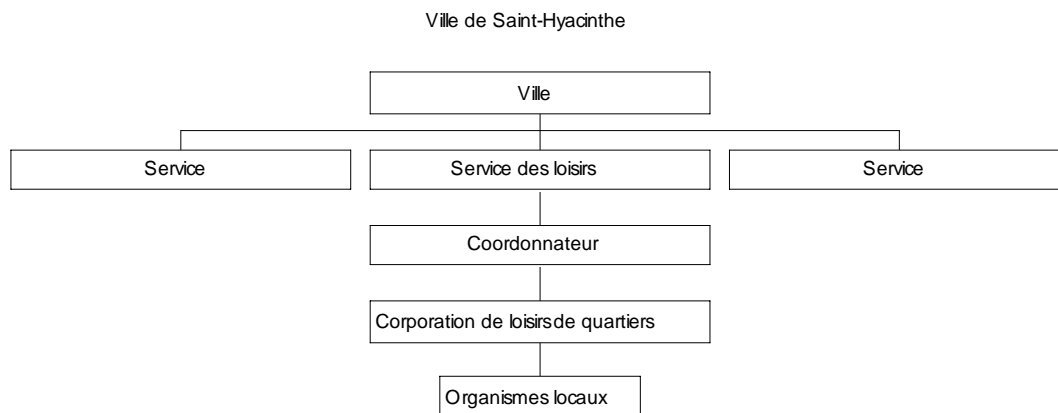
### 3.5.5 Ville de Rivière-du-Loup



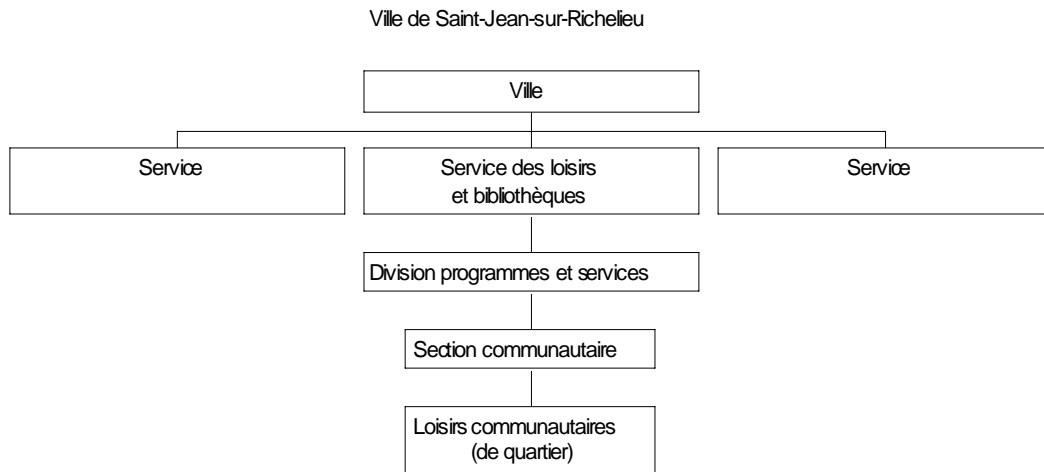
### 3.5.6 Ville de Saint-Georges-de-Beauce



### 3.5.7 Ville de Saint-Hyacinthe

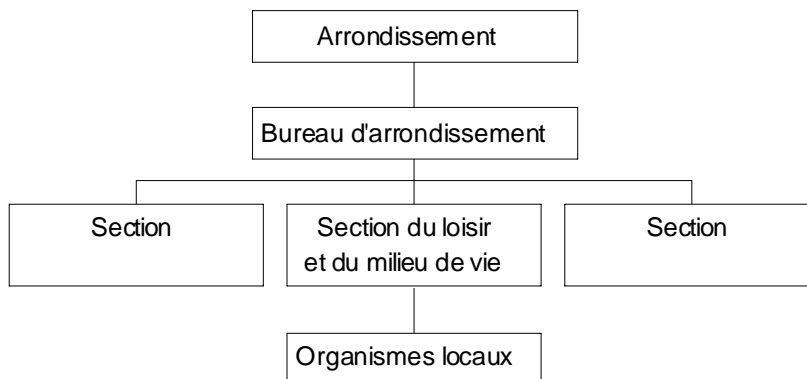


### 3.5.8 Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu



### 3.5.9 Ville de Sherbrooke

Ville de Sherbrooke, Arrondissement de Lennoxville



### **3.6 SUIVI AUPRÈS DE L'AQLM**

L'un des objectifs de la rencontre étant l'exploration et l'identification des problématiques reliées à la thématique des loisirs de quartier au sein de l'AQLM, il fut proposé aux participants de désigner un ou plusieurs représentants qui seront invités à intervenir auprès du Comité thématique de l'association, et qu'ensemble le comité identifie l'action à entreprendre pour outiller les professionnels en loisir municipal touchant cette thématique au cours de la prochaine année. À cet effet, les deux personnes suivantes se sont proposées et ont été formellement désignées :

- Valérie Gauthier, Ville de Rivière-du-Loup;
- Karine Bussière, Ville de Québec, Arrondissement de Sainte-Foy – Sillery.

## **4. CONCLUSION**

En conclusion, il appert que la réalité vécue au sein des différents milieux représentés lors de cette journée d'échange s'exprime de différentes façon en fonction des structures en place, des orientations privilégiées par les décideurs, de la culture, de la tradition et du dynamisme propres à chaque communauté. Il ressort cependant clairement que les professionnels intervenant auprès des organisations de loisirs de quartier souhaitent disposer d'outils et de connaissances leur permettant de consolider ou d'améliorer leur pratique en la matière. Ces besoins s'avèrent d'autant plus criants qu'ils se situent dans un contexte de grande mouvance démographique, sociale et politique qui n'est pas sans affecter l'intervention en loisir. En l'occurrence, il ressort clairement qu'un suivi sur la question des loisirs de quartier est souhaitable auprès de l'AQLM, considérant son rôle auprès des intervenants du loisir municipal.

---

## **ANNEXE – LISTE DES PARTICIPANTS**

### Participants :

- Mme Karine Bussière, Ville de Québec, Arrondissement de Sainte-Foy – Sillery
- Mme Marie Côté, Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu
- Mme Lorraine Doyon, Ville de Québec, Arrondissement de Charlesbourg
- Mme Marie-Ève Dumas, Ville de Québec, Arrondissement de Sainte-Foy – Sillery
- Mme Judith Gagnon, Ville de Sherbrooke, Arrondissement de Lennoxville
- Mme Valérie Gauthier, Ville de Rivière-du-Loup
- M. Nicolas Hébert, Ville de Saint-Hyacinthe
- Mme Karine Laprise, Ville de Longueuil, Arrondissement du Vieux-Longueuil
- Mme Maryse Lauzier, Ville de Longueuil, Arrondissement du Vieux-Longueuil
- M. Denis Lefavre, Ville de Québec, Arrondissement de Limoilou
- Mme Anne-Marie Lyrette, Ville de Gatineau, secteur de Hull
- Mme Diane Marier, Ville de Québec, Arrondissement de Beauport
- Mme Stéphanie Martin, Ville de Saint-Georges-de-Beauce
- Mme Brigitte Roy, Ville de Rimouski
- Mme Caroline Séguin, Ville de Gatineau, secteur de Hull

### Personne-ressource :

- Mme Isabelle Roy, Association québécoise du loisir municipal

### Observateur :

- M. Normand Caron, Agora Forum

### Animatrice :

- Mme Edith Juneau, Groupe Gauthier, Biancamano, Bolduc